



Édito du maire

Chères Landiranaises, chers Landiranaï,

Mars ou avril est une époque charnière pour les communes, car il s'agit de voter le budget qui engage l'action de l'équipe municipale pour l'année en cours. Cette décision, centrale pour la vie de la commune, s'insère aujourd'hui dans un contexte économique difficile et une incertitude des recettes. Le budget 2010 tient compte de la volonté des élus de faire preuve d'ambition tout en maîtrisant les dépenses et néanmoins de poursuivre les projets engagés :

- soutenir une politique scolaire dynamique,
- doter notre village d'une sécurité routière renforcée,
- protéger notre environnement,
- assurer une politique sociale pour tous,
- développer les équipements,
- continuer à maîtriser notre pression fiscale.

Notre principal objectif est le développement du village dans le respect des traditions locales, de son



patrimoine et de ses habitants, et – je l'affirme avec force et conviction – la préservation de cette qualité de vie reste notre préoccupation majeure.

Les élections pour le conseil municipal jeunes viennent d'avoir lieu et la campagne a battu son plein ; chaque candidat essayant d'obtenir un maximum d'adhérents, cela a parfois donné des scènes cocasses, en particulier lors des récréations. Je me réjouis de constater avec quel sérieux et avec quel engagement les enfants ont pris cet événement à cœur car ils seront les citoyens de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de cette édition du LIEN.

Bien à vous,
Jean-Marc Pelletant

AGENDA

► **24 avril** : Journée de la Nature, organisée par la Société de Chasse pour le nettoyage de la commune, rendez-vous à 8 h au stade

► **1 & 2 mai** : Journées Portes ouvertes association Jardins de Tomates

► **8 mai** : à 11 h, cérémonie commémorative - Monument aux morts

► **8 mai** : à 20 h 30, Concert organisé par Les Amis de l'Église *Love Gospel Singers*

► **9 mai** : Bal gascon, organisé par l'association Culture en petite Lande à partir de 14 h à la salle des fêtes

► **26 avril** : Conférence-débat sur les bonnes pratiques pour bien vieillir - Salle des fêtes à 14 h

► **12 juin** : Festival *Hestjada de la Lana Petita*, organisé par l'association Culture en petite Lande

► **18 juin** : à partir de 17 h, Kermesse organisée par l'APE autour du thème *La Loco fête les Fleurs*

► **3, 4 & 5 juillet** : Fête de Landiras : soirées dansantes les 3 et 4 juillet ; spectacle des *Scènes d'été en Gironde* samedi 3 juillet en ouverture de la soirée ; feu d'artifice lundi 5 juillet à 23 h

Sommaire

2 à 6 Vie municipale : Personnel périscolaire - Recensement agricole - 5 panneaux d'affichage pour informer - Le secrétariat de mairie réintègre ses locaux - Des nouvelles du PIV - Extension du réseau moyenne tension - Protéger, alerter, secourir - Quelques décisions du Conseil municipal du 25 mars 2010 - Le conseil municipal jeune est né - Résultat des élections régionales - Résultat des élections MSA - Travaux sur le réseau électrique et la voirie

7 & 8 Cadre de vie : Bien vieillir, un choix de vie pour la municipalité - Information complémentaire sur la téléassistance - Communiqué sur les GPSO (tracé LGV) - Réduire ses dépenses d'énergie - La déchetterie mode d'emploi

9 Vie scolaire et périscolaire : Bravo aux enfants de l'école - Ça swingue à Landiras - *Alice et Peter Pan contre Carabosse* par les CP de Landiras - *Océan* - Le loto de la garderie - Un animateur sportif à Landiras

10 & 11 Vie associative : Jardins de Tomates - Diane 21 vous invite à la découverte des zones humides - Connaissez-vous les *Love Gospel Singers* ? - *Hestjada de la Lana Petita* - Fraternelle de Landiras - Culture en petite Lande

8 Pratique - En bref : Journée Nature - Concours des maisons fleuries

Personnel périscolaire...

Sept agents communaux s'occupent des enfants pendant le temps périscolaire, ce qui représente plus de 5 h par jour (7-8h45, 12-13h30 et 16-18h30).

Les agents sont répartis en fonction des besoins :

- 3 puis, à partir de 7h45, 4 personnes le matin ;
- 4/5 personnes le midi ;
- 4 personnes le soir.

Certaines sont détachées sur deux postes. Ainsi Françoise assure la surveillance le matin et le midi pour les petits puis s'occupe de la bibliothèque ; Céline travaille deux jours pour le périscolaire et deux jours comme ATSEM ; Isabelle gère la surveillance de la cantine et l'étude surveillée et est en charge du conseil municipal jeunes.

Le matin, un petit déjeuner est servi jusqu'à 8h30 pour les enfants n'ayant pas eu le temps de le prendre chez eux. Des activités manuelles sont organisées (peinture, dessin, découpage, ...). Les œuvres réalisées décorent la cantine ou la commune (sapin de Noël avec les paquets cadeaux, panneaux de direction pour le festival occitan, ...). 40 enfants environ sont accueillis chaque matin.

Le midi est réservé au repas et au défoulement ! Isabelle se charge d'appeler les classes du primaire au fur et à mesure que les tables se libèrent afin de ne pas surcharger la cantine et veille aussi au calme pendant le repas. Les autres agents



De gauche à droite : Céline Loubrie, Cybill Garcia, Christelle Beynard, Wilfrid Demoncais, Françoise Cabannes, Thérèse Houmard, Isabelle Poirier.

surveillent les deux cours de récréation et les autres espaces scolaires. 130 enfants environ sont présents. Des ballons, des cerceaux et cordes à sauter leur sont proposés. Depuis le 21 mars, Cybill et Céline assurent, comme l'année dernière, le lundi et mardi midi un atelier danse. Le travail des enfants sera présenté lors de la kermesse.

Le soir, la surveillance est assurée dans la cour et dans la cantine. Isabelle s'occupe de l'étude surveillée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h15 dans un des préfabriqués. 28 enfants y sont inscrits, ce qui représente 12 par soir. C'est une aide aux devoirs, un apport différent de celui des maîtres, c'est aussi un moment d'échange. Lorsque les enfants ont terminé leurs devoirs, ils peuvent

rejoindre le lieu de garderie.

Chacun peut apprécier leur polyvalence, leur patience, leur dévouement, leur disponibilité (remplacement d'ATSEM, surveillance de classe lors de grève) envers les enfants et leur amabilité tolérante vis-à-vis des parents qui parfois ne respectent pas l'heure de fermeture. Merci donc de récupérer vos enfants à l'heure. En effet, régulièrement, les agents doivent attendre les parents, parfois jusqu'à 19h !

Le personnel périscolaire est tour à tour confident, rappelant le cadre, patient devant des enfants inconsolables ou agressifs, partenaires de jeux, calmant les pleurs, soignant les bobos, médiateurs de conflits. Que de casquettes pour une seule personne !!!

COMMUNIQUÉ

Recensement agricole 2010-03-29

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt recherche des enquêteurs pour assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable :

■ **Période** : septembre 2010 à avril 2011

■ **Profil recherché** : disponibilité, goût du relationnel, sens de l'organisation et rigueur, connaissance du milieu agricole, permis de conduire et véhicule requis

■ **Dépôt des candidatures** :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - SRISE

Recrutement pour le recensement agricole

51, rue Kiéser - 33077 Bordeaux Cedex

Courriel : ra2010.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

5 panneaux d'affichage pour informer ...



La municipalité a souhaité que les habitants des quartiers éloignés du centre bourg soient informés au plus près de leur lieu de vie des manifestations et des événements organisés par les associations landiranaïses. Aussi, depuis quelques semaines, vous avez pu voir des panneaux installés en différents lieux de la commune : à Artigues à côté de l'abribus ; à Maron, en face du gîte rural ; à Manine à côté de l'abribus ; à Menon à côté du lavoir ; aux Loups à côté de l'abribus, route de Langon ; le dernier sera placé prochainement au Pitchou.

Nous espérons que les associations landiranaïses auront à cœur de faire vivre ces nouveaux espaces d'information qui leur sont réservés...



Le secrétariat de mairie réintègre ses locaux

Dès la fin du mois d'avril, les Landiranaïses retrouveront, après plusieurs mois de fermeture, la traditionnelle entrée de la mairie, avec des locaux embellis, réorganisés et ainsi mieux adaptés à leur accueil. Outre le réaménagement de l'espace, les travaux ont notamment porté sur la rénovation intérieure : réfection des sols, remise en peinture des locaux, changement des menuiseries, remise aux normes électriques, chauffage-climatisation, renouvellement du mobilier. Une dizaine d'artisans s'activent aux finitions sous le contrôle de M. Alvaro, architecte.

Le secrétariat de mairie avait besoin de meilleures conditions de travail ; l'effort financier (143 190 € HT) consenti par la commune dans cette réalisation a permis à quelques entreprises de mieux s'en sortir face à la crise.

Des nouvelles du PIV (panneau indicateur de vitesse)

Le panneau indicateur de vitesse installé à l'entrée du bourg, route de Langon, a livré ses premiers résultats.

Pour la période du 5 février au 27 février 2010, il a effectué 42 533 mesures.

Ce nombre ne correspond pas au nombre de véhicules qui sont passés dans ce laps de temps, car chacun a pu être « flashé » 2 ou 3 fois en quelques secondes selon sa vitesse.

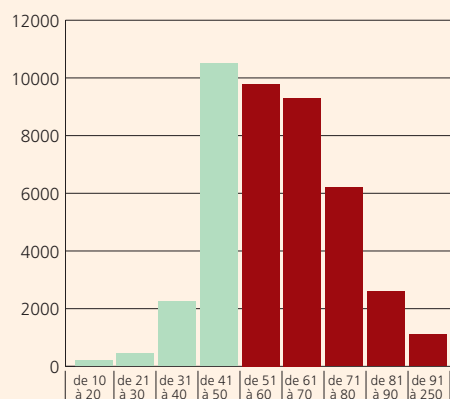
Il permet cependant d'avoir une estima-

tion assez fiable du comportement routier sur cette voie très fréquentée.

Malheureusement, 69 % des mesures indiquent une vitesse supérieure à la limite autorisée de 50 km/h...

Nous vous livrerons d'autres résultats dans les prochains numéros du LIEN, en souhaitant d'ici là une prise de conscience de chacun et que la sécurité dans le village devienne un enjeu collectif.

Nombre de mesures par classe de vitesse



Extension réseau moyenne tension pour raccordement TIGF (Total Infrastructures Gaz de France)



Cette société, filiale du groupe TOTAL, est propriétaire du réseau gazier du grand Sud-Ouest, à savoir l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, une partie de l'Auvergne avec le Cantal, et le Languedoc-Roussillon avec les Pyrénées-Orientales et l'Aude.

TIGF assure le transport du gaz que GDF livre à ses clients.

Cette entreprise est en train de réaliser le doublement de la canalisation allant de Préchac à Landiras et a besoin pour cela d'énergie électrique.

Le réseau électrique le plus près se trouvant à Batsères, les propriétaires riverains ont été sollicités pour permettre l'implantation des futures installations de dessertes. Les négociations se sont conclues par une convention¹ entre la commune et les habitants du quartier de Batsères, propriétaires de la péguillère sur laquelle le SDEEG, compétent pour la réalisation de ce type de travaux, a installé le transformateur.

La municipalité remercie tous les acteurs qui ont permis de mener à bien cette opération.

1 - Voir compte rendu du conseil municipal du 25 mars.

Protéger, alerter, secourir

Trois maîtres-mots bien enregistrés par le personnel technique de la commune qui vient de suivre la formation aux premiers secours mise en place par les sapeurs-pompiers de la Gironde.

Régulièrement en contact avec la population mais aussi très souvent dans des situations de travail à risques, les agents communaux doivent pouvoir accomplir

efficacement et en toute sécurité les gestes qui peuvent sauver des vies.

Au cours de cette formation, ils ont appris à utiliser le défibrillateur automatisé externe (DAE). Rappelons que trois DAE ont été acquis par la commune et sont mis à disposition de tous en cas d'urgence. Rappelons aussi qu'ils sont localisés à la mairie, à l'atelier municipal et au stade.



ERRATUM - Nous avons indiqué par erreur que le Conseil municipal avait voté à l'unanimité la motion contre l'ouverture des grandes surfaces le dimanche, or le vote a été à la majorité moins deux abstentions. Toutes nos excuses.

Quelques décisions du Conseil municipal du 25 mars 2010

► Vote du compte administratif 2009 de l'assainissement

Le Conseil Municipal fixe les résultats des deux sections budgétaires ci-après :

Fonctionnement :

- 58 471,46 € de dépenses réalisées
 - 165 285,29 € de recettes réalisées
- (soit un excédent de l'exercice 2009 de 106 813,83 €)

L'excédent antérieur reporté étant de 32 586,91 €, le résultat de clôture cumulé 2009 est de 139 400,74 €.

Investissement :

- 201 303,73 € de dépenses réalisées
 - 347 827,54 € de recettes réalisées
- (soit un résultat positif de la section d'investissement 2009 de 146 523,76 €).

Le résultat reporté de l'exercice antérieur faisant apparaître un déficit de 372 970,57 € le résultat comptable cumulé est de 226 446,76 € en solde négatif, dû aux subventions qui n'étaient pas rentrées au 31 décembre 2009.

Il est noté que les restes à réaliser en dépenses sont arrêtés à 10 000 € et les restes à réaliser en recettes à 295 954 €.

► Reversement d'une rémunération à la commune pour personnel affecté

Deux agents communaux sont affectés, en partie, à l'entretien de la station d'épuration. Le récapitulatif des heures effectuées fait ressortir un mois d'intervention pour chacun des deux agents.

Le conseil municipal accepte que la charge financière de ce personnel, un douzième de leur rémunération annuelle, soit reversée du budget assainissement au budget communal.

► Vote du budget assainissement 2010

Le Conseil municipal approuve les propositions de crédits inscrites au budget en équilibre :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 271 756 €

Section d'investissement : dépenses et recettes 603 627 €

Les dépenses de l'investissement porteront essentiellement sur des études et sur divers travaux de réseaux au niveau de la rue Henri Laval.

► Vote des trois taxes

Le conseil municipal décide que les trois taxes directes locales subiront une augmentation de 2 % en 2010, correspondant environ au taux de l'inflation.

Taxes	Rappel taux 2009	Taux 2010
Taxe d'habitation	8,30	8,47
Foncier bâti	14,78	15,08
Foncier Non Bâti	45,35	46,27

La recette supplémentaire apportée en 2010 par cette augmentation des taux se monte à 10 341 €, pour un total prévisionnel annoncé par les services fiscaux de 518 789 €.

► Vote des subventions communales (en €)

Ass dépt Grande victime et rescapés	77
Parents d'élèves	500
La Fraternelle	13 000
Les Amis de l'Église	500
Vivre Ensemble	600
CIVAL	10 000
Comité de Jumelage	6000
Fête de Menon	1000
CLAAAL	5000
Gym Land	500
Jardins de Tomates	1 000
Clef Bleue	12 000
La Festive	4 000
Rayon vert	500
Société de Chasse	1200
USEP	900
Culture en Petite Lande	1 000
Alternatives aux Pesticides	700
L.E.A.	250

HORS COMMUNE

Société protectrice des animaux Bordeaux	230
Association Miss locale des 2 rives	244
Association Combattants Prisonniers de Guerre	100
Foyer socio-éducatif Podensac	400
Secteur pastoral Podensac	153
Collège de Podensac	900
Prévention routière	70
TOTAL	60 824

► Convention portant sur l'implantation d'un poste PSSB au lieu-dit Batsères

L'extension du réseau allant de la Lande de la Suscouze au lieu-dit Batsères nécessite l'implantation d'un poste PSSB sur une parcelle appartenant aux habitants du quartier de Batsères.

Le conseil municipal accepte qu'une convention soit passée avec les habitants du quartier de Batsères, dans laquelle la commune s'engage, en contrepartie, à entretenir 900 m² autour de ce poste permettant ainsi aux propriétaires d'entériner leur autorisation pour son implantation.

► Aménagement d'une classe dans le groupe scolaire : convention de maîtrise d'œuvre

L'effectif des élèves inscrits à l'école primaire de Landiras évoluant, la salle qui accueille actuellement les sections de CE2/CM1 s'avèrera trop exiguë à la rentrée de septembre 2010 pour accueillir les 28 enfants inscrits.

Il a donc été prévu que la salle informatique, après avoir été agrandie, deviendra salle de classe et l'installation informatique sera déplacée dans la plus petite salle.

Les travaux envisagés concernant l'aménagement de ces deux salles nécessitent une enveloppe financière de 29 200 € HT.

Le conseil municipal accepte d'inscrire ce montant prévisionnel au budget et désigne M. Alvaro, architecte, maître d'œuvre de l'opération.

Le conseil municipal jeune est né

Juste avant les vacances scolaires de février, les élèves de CM1 et de CM2 ont pu, en présence de leur enseignant et de certains élus, assister à une présentation du fonctionnement et des objectifs d'un conseil municipal jeunes, suivie d'un débat avec Monsieur le Maire.

Les enfants, intéressés par le sujet ont eu tout le loisir de poser leurs questions directement au Maire et les réponses apportées leur ont permis de déterminer s'ils voulaient ou non se présenter à cette élection.

Les élections se sont déroulées le 2 avril.



Résultats des élections du conseil municipal des jeunes de Landiras

Julie André	84 voix	5 ^e place
Camille Bagole	81 voix	6 ^e place
Elisa Bernède	58 voix	
Tanguy Bonzon	71 voix	
Aurélié Brandao	72 voix	12 ^e place
Hugo Brandao	59 voix	
Noémie Cabannes	71 voix	
Marcy Cerrillo	48 voix	

Enola Cosnier	93 voix	2 ^e place
Cyril Estang	63 voix	
Alen Hajiric	70 voix	
Loeve Jacquet	71 voix	
Thomas Légglise	85 voix	4 ^e place
Léna Lussac	73 voix	10 ^e place
Maureen Marquillo	73 voix	11 ^e place
Océane Masson	102 voix	1 ^{ère} place

Léa Matras	74 voix	9 ^e place
Aurélien N'Diaye Clair	30 voix	
Julien Poirier	80 voix	7 ^e place
Chloé Pujol	67 voix	
Thomas Pulido	80 voix	8 ^e place
Romain Reynaud	69 voix	
Alice Satragne	52 voix	
Rachelle Sieurac	90 voix	3 ^e place

Résultat des élections régionales - commune de Landiras

Scrutin du 14 mars 2010

	Bureau n° 1	Bureau n° 2	Total
Électeurs inscrits	588	816	1404
Votants	283	424	707
Nuls	15	25	40
Exprimés	268	399	667
Participation			50,36 %

Scrutin du 21 mars 2010

	Bureau n° 1	Bureau n° 2	Total
Électeurs inscrits	588	816	1404
Votants	323	437	760
Nuls	32	36	68
Exprimés	291	401	692
Participation			54,13 %

	Bureau N°1	Bureau N°2	Total voix	%
Xavier Darcos	47	76	123	18,44
Monique De Marco	45	69	114	17,09
Jean Lassalle	27	42	69	10,34
Jacques Colombier	16	53	69	10,34
Gérard Boulanger	23	14	37	5,55
Michel Chrétien	10	13	23	3,45
Nelly Malaty	4	10	14	2,10
Jean Tellechea	0	0	0	0,00
Alain Rousset	88	100	188	28,19
Xavier-Philippe Larralde	0	0	0	0,00
Philippe Poutou	8	22	30	4,50

	Bureau n° 1	Bureau n° 2	Total voix	%
Xavier Darcos	66	106	172	24,86
Jean Lassalle	59	63	122	17,63
Alain Rousset	166	232	398	57,51

Résultat des élections MSA 2010 en Gironde

La Participation :

Une baisse globale de 11 % pour notre département, par rapport aux dernières élections MSA 2005.

Participation en Gironde : 31,47 % (en 2005 : 42,50 %)

Les délégués cantonaux MSA élus pour la période 2010 - 2015

1^{er} collège (exploitants) :

- M^{me} Labarrière Patricia, commune d'Illats - Suppléant : M. Haverlan Louis
- M. Lalande Jean-Marie, commune de Portets - Suppléante : M^{me} Yung Marie-Hélène
- M. Daubas Hugues, commune de Portets - Suppléant : M. Dudignac Hugo-charles

2^e collège (salariés) :

- M. Carreyre Patrice, commune de Landiras - Présenté par l'organisation syndicale CGT
- M. Galles Claude, commune de Barsac - Présenté par l'organisation syndicale CGC
- M. Perriat Eric, commune de Preignac - Présenté par l'organisation syndicale CFDT

3^e collège (employeurs de main d'œuvre)

- SCEA Château Saint Amand - Mandataire : M^{me} Facchetti Anne-Mary, commune de Preignac
- SCEA Theron Portets - Mandataire : M. Théron Jean-Pierre, commune de Portets.

Le rôle des délégués cantonaux MSA

Si vous êtes ressortissant du régime agricole vous pouvez prendre contact avec les délégués élus, appartenant à votre même branche professionnelle, pour :

- faire remonter vos attentes, vos besoins, vos difficultés, auprès de la caisse de MSA de la Gironde,
 - connaître les services offerts par votre caisse,
 - vous diriger vers le bon interlocuteur au sein des services de la caisse.
- Sachez aussi qu'ils peuvent faire remonter vos vœux auprès du Conseil d'administration de la caisse, en fonction de vos besoins, afin de contribuer à l'évolution de la législation.

Travaux sur le réseau électrique et la voirie

1) Travaux SDEEG sur les fonds « tempête »

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, et aux nombreux incidents ayant affecté les réseaux basse tension de certains quartiers de Landiras, la commune a constitué un dossier de déclaration d'incidents et d'effacement des réseaux fils nus². Cette démarche nous a permis d'émarger aux fonds tempête du SDEEG et de faire inscrire la réalisation des travaux suivants :

- Le déplacement et le renforcement de Tanon et du Gourgouille issus du poste de Batsères.
- Le renforcement du Druc issu du poste de la Couleire.

Actuellement à l'étude ces travaux devront cependant être validés, dans un premier temps, par les propriétaires concernés par les futurs tracés, aériens ou souterrains.

Toujours dans le cadre de l'effacement des réseaux fils nus, nous avons inscrit le renforcement de la rue Jérôme Dutrénit (remplacement du fil nu par du câble) et l'enfouissement de la rue Henri Laval. Ces deux projets sont en attente de la validation du conseil syndical.

Travaux ERDF

Le manque de tension sur le réseau d'alimentation basse tension fil nu du Grand Boiste doit être corrigé afin de permettre l'intégration d'un centre équestre pour lequel un permis de construire a récemment été délivré.

Ainsi le transformateur sera renforcé et le fil nu sera remplacé par du câble (travaux à la charge d'ERDF). L'extension et le branchement au réseau sera à la charge du propriétaire du centre équestre.

L'enfouissement du réseau moyenne tension desservant Artigues est à l'étude et ne sera validé qu'après accord de tous les propriétaires concernés.

Nous avons l'espoir que l'enfouissement de la moyenne tension du Pitchou, Manine, Lègue, Bourdieu, Crampes, Labeye, Matrique et Larrigade soit achevé avant la fin de l'année.

2) Les travaux en cours et à venir sur la voirie communale (à la charge de la Communauté de communes)

Les travaux engagés en 2008 sur les tronçons de Manine et de Petit Boiste devraient être en voie d'achèvement cette année.

Sont également inscrits le chemin du Roy, la voirie du quartier Reney et la rue de la Fontaine à Menon.

Entretien de la voirie communale :

Comme vous avez pu le constater, nos routes communales se sont nettement dégradées en cette fin d'hiver 2010. Il appartient à la CDC d'assurer leur entretien.

3) Les travaux en cours et à venir sur nos routes départementales (à la charge du Conseil général)

Les travaux d'aménagement du carrefour des Loups, commencé le lundi 15 mars, marquent l'aboutissement d'une action appuyée du conseil municipal vers les tutelles concernées (DDE et Conseil général) afin d'améliorer la sécurité à ce carrefour, théâtre de nombreux accidents de la circulation, parfois graves.

Dans le même objectif de mise en sécurité des voies, nous avons prévu de soumettre à une très prochaine délibération du conseil municipal, un projet de nouvelle signalisation du quartier de Menon sur la D11 et la D125, afin de pouvoir engager les travaux de sécurisation de la D11 prévus dans le budget 2009.



Rappel : QUI FAIT QUOI ?

Depuis 2007, EDF-GDF n'est plus qu'un fournisseur d'énergie électrique et gaz soumis à la concurrence, la gestion des réseaux est assurée par différentes filiales :

► **RTE** (Réseau de Transport d'Électricité) transporte à travers les lignes de 100 000 à 63 000 volts l'électricité des centrales de production vers les postes de transformation HTB/HTA¹ (jusqu'au poste de Podensac pour ce qui nous concerne).

► **ERDF** (Électricité Réseau de Distribution France) distribue l'électricité sur des réseaux moyenne et basse tension, mis au service de tous les fournisseurs d'électricité.

► **GRDF** (Gaz Réseau Distribution France) est au service de tous les fournisseurs de Gaz.

Tout cela sous la surveillance de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

► **Le SDEEG** (Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde). Créé en 1937, ce syndicat exerce sa compétence principale dans l'organisation du service public de distribution d'électricité. Présidé par le Sénateur-Maire Xavier PINTA, il est notamment chargé :

- de passer, pour le compte des communes membres propriétaires des réseaux électriques de basse et moyenne tension, les actes de concession et cahiers des charges relatifs à la distribution de l'électricité,
- d'exercer le contrôle de cette distribution.

Membre du SDEEG, la commune de Landiras est également organisée en syndicat primaire (SIELEC du Sauternais), dont elle occupe la vice-présidence, aux côtés de 10 autres communes, sous la présidence de Pierre Augey, maire de Fargues de Langon.

1- HTB : haute tension catégorie B 100 000 à 63 000 volts - HTA : haute tension catégorie A 15 000 et 20 000 volts
2- fils nus : anciens câbles non isolés (1936)

Bien vieillir, un choix de vie pour la municipalité

La municipalité de Landiras est à l'initiative d'actions concernant le vieillissement.

Elle a fait appel à l'association *Santé Education et Prévention sur les Territoires* (ASEPT), association à but non lucratif, désignée par l'ensemble des régimes de protection sociale (MSA, CRAMA, RSI), afin d'organiser et de promouvoir des actions de prévention santé.

L'ASEPT sensibilise, informe et accompagne les populations vieillissantes pour les amener à modifier leurs comportements pour une meilleure hygiène de vie et un vieillissement réussi.



Une conférence-débat est organisée :

le lundi 26 avril 2010, à la salle des fêtes, à 14 h précises

Cette conférence est ouverte à tous les Landirais de plus de 55 ans, quelle que soit leur appartenance aux régimes de protection sociale. La participation est gratuite.

Des données générales sur le processus du vieillissement seront apportées ainsi que des éléments-clés permettant de distinguer le vieillissement normal du pathologique.

À l'issue de cette conférence, les participants pourront se pré-inscrire aux « Ateliers du bien vieillir », qui seront programmés dès le mois de mai 2010. Ces ateliers sont composés de 7 séances de 3 h chacune, au rythme d'une séance par semaine. Ils permettent de faire le point sur ses propres pratiques en matière d'hygiène de vie et d'adopter les bons comportements.

Voici un avant-goût des thèmes proposés :

- **Atelier 1** : Bien dans son corps, bien dans sa tête.
- **Atelier 2** : Pas de retraite pour la fourchette.
- **Atelier 3** : De bonnes dents pour très longtemps.
- **Atelier 4** : Les cinq sens en éveil, gardez l'équilibre.
- **Atelier 5** : Faites de vieux os.
- **Atelier 6** : Dormir quand on n'a plus 20 ans.
- **Atelier 7** : Le médicament, un produit pas comme les autres.

Pour vous informer sur les clés du bien vieillir, vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet :

www.ateliers-du-bien-vieillir.fr

Information complémentaire sur la téléassistance

Lors de sa séance du 23 novembre 2009, les membres du CCAS ont apporté une modification concernant l'aide financière consentie depuis le 1^{er} novembre 2009 aux bénéficiaires.

Celle-ci est toujours attribuée suivant un plafond de ressources, mais ils ont fait la distinction entre une personne vivant seule ou vivant en couple.

Pour une personne seule, les plafonds de ressources restent inchangés :

- revenus annuels inférieurs à 8 400 € : participation de 18 € sur l'abonnement et prise en charge totale des frais d'installation et de dossier ;
- revenus annuels compris entre 8 401 € et 12 000 € : participation de 12 € sur l'abonnement et prise en charge de 50 % des frais d'installation et de dossier ;



– revenus annuels compris entre 12 001 € et 15 000 € : participation de 6 € sur l'abonnement et prise en charge de 25 € des frais d'installation et de dossier.

Pour un couple, le plafond de ressources a été multiplié par un coefficient de 1,5.

- participation de 18 € pour les couples dont les revenus annuels sont inférieurs à 12 600 €, gratuité de l'installation et des frais de dossiers ;
- participation de 12 €, pour ceux dont les revenus annuels sont compris entre 12 601 € et 18 000 €, prise en charge de 50 % sur les frais d'installation et de dossier,
- participation de 6 €, pour ceux dont les revenus annuels sont compris entre 18 001 € et 22 500 €, prise en charge de 25 % sur les frais d'installation et de dossier.

Ces participations seront appréciées chaque année, à la vue du dernier avis d'imposition communiqué au CCAS.

Enfin, pour bénéficier de cette aide financière, il faut que l'organisme de téléassistance ait signé une convention avec le CCAS.

Actuellement, deux organismes ont signé cette convention :



• **Présence verte** : 13, rue Ferrère, 33052 Bordeaux cedex, tél. 05 56 44 09 09

• **Prévil** : 26 bis, boulevard de Strasbourg, 94130 Nogent sur Marne, tél. 03 85 55 55 41



Communiqué sur les GPSO (tracé LGV)

Dans le cadre des Grands Projets du Sud-Ouest des lignes à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et la frontière espagnole et entre Bordeaux et Toulouse, Réseau Ferré de France a mandaté les entreprises Ecosphère et GEOTEC pour engager des expertises écologiques.

Ces expertises comprennent une phase d'enquête et de recherches bibliographiques ainsi qu'une phase terrain qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer sur des propriétés privées. Pour les propriétés closes une autorisation préalable sera demandée.

Le maire a sollicité ces entreprises pour que lui soit remis la liste des propriétés concernées, afin d'en informer lui-même les propriétaires.

Par ailleurs, un plan du fuseau des 1 000 m à plus grande échelle est affiché en mairie pour consultation.

Réduire ses dépenses d'énergie

Voici deux dispositifs récents en faveur des travaux d'économies d'énergie :

1 - Une subvention de 20 % à 35 % des travaux de rénovation

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) verse, sous conditions de ressources, une aide de 20 % à 35 % du montant des travaux de rénovation thermique dans la limite de 13 000 € de travaux. 70 % de cette subvention est disponible dès le démarrage du chantier.

Voici quelques exemples de simulations réalisées par l'Anah concernant l'amélioration de l'habitat de maisons individuelles construites avant 1975 et mal isolées :

- Pour les seuls travaux d'isolation des combles, on peut espérer une économie de 27 % à 30 % selon l'épaisseur de l'isolant.
 - En remplaçant sa chaudière au gaz ou au fioul par un modèle moins énergivore, on évalue une économie potentielle de 25 %.
- Pour bénéficier de cette subvention, il faut en faire la demande

à la délégation départementale de l'Anah (tél. 0 820 151 515 ou 05 56 24 81 99 et site : www.anah.fr)

2 - L'éco-prêt à taux zéro pour financer jusqu'à 30 000 € de travaux

Accessible sans condition de ressources, cet éco-prêt peut être octroyé pour financer des travaux dans les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1990, situés sur le territoire national et utilisés, ou destinés à être utilisés comme résidence principale. La demande s'effectue auprès de la banque de votre choix. La durée du prêt est en principe de 10 ans, elle peut être réduite à 3 ans ou être portée à 15 ans, pour alléger les charges de remboursement.

L'éco-prêt à taux zéro est compatible avec le crédit d'impôt développement durable si l'offre de prêt est émise avant le 31 décembre 2010 et si le revenu fiscal du foyer n'excède pas 45 000 € au titre de l'avant dernière année précédant cette offre.

Ce prêt est mis en place jusqu'à fin 2013.

La déchetterie *mode d'emploi*

Les D3E

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ne sont plus collectés lors du ramassage des encombrants. En effet, pour une bonne valorisation, ces produits ne doivent pas être trop endommagés lors de leurs transferts. Il convient donc de les emmener à la déchetterie de Virelade pour les déposer dans les bacs prévus à cet effet.

Les équipements électriques et électroniques génèrent un volume grandissant de déchets ménagers. Ils sont déclinés en quatre grandes familles :

1. Les écrans :

télévisions, radios, téléphones...

2. Le gros électroménager froid :

réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, caves à vins, autres appareils de froid...

3. Le gros électroménager :

lave-linge, sèche-linge, essoreuses, lave-vaisselle, cuisinières, fours, micro-ondes,

plaques de cuissons, radiateurs électriques, chauffe-eau, ballons d'eau chaude, purificateurs, déshumidificateurs, cheminées électriques...

4. Les petits appareils en mélanges :

- Petit électroménager : aspirateurs, robots, grille-pain, balances électriques...
- Informatique/téléphonie : ordinateurs, claviers, souris, imprimantes, scanners, fax, modem, téléphones fixes et mobiles, graveurs, calculatrices...
- Outils de bricolages et de jardinages : perceuses, scies circulaires, ponceuses, machines à coudre, taille-haies...
- Jouets/loisirs : jouets électriques, consoles de jeux, lampes torches,...

Les déchets ménagers spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux : acides, soude, ammoniacale, peintures, vernis, cires, colles, mastics, cosmétiques, solvants, combustibles, produits phytosanitaires, aérosols, liquide de refroidissement,

La déchetterie de Virelade est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 13 h à 18 h
- Le samedi de 8 h 30 à 18 h
- Le dimanche de 8 h 30 à 13 h

filtres à huiles... doivent également faire l'objet d'un apport volontaire à la déchetterie.

Les déchets électroniques et les déchets ménagers spéciaux sont susceptibles de nuire à l'environnement s'ils ne sont pas dépollués et détruits dans de bonnes conditions.

Une carte d'accès est maintenant indispensable pour aller déposer des déchets à Virelade. Cette carte est délivrée sur la présentation d'un justificatif de domicile lors d'un premier passage à la déchetterie.

Pour de plus amples renseignements : 0 800 132 232

Océan

Océan, mot magique pour les enfants ! Un monde inconnu et plein de mystère !

Les élèves des classes de CE2, CE2-CM1, CM2 ont eu le privilège de découvrir ce monde fabuleux à travers le film *Océan* de Jacques Cluzaud et Jacques Perrin.

Ce documentaire les a fascinés tellement les images étaient incroyables. Ils sont sortis du cinéma de Cadillac, toujours très accueillant, avec une meilleure connaissance du monde sous-marin. Ils ont pu en rentrant chez eux faire partager leur nouveau savoir à leurs proches.

Le loto de la garderie

Le soir des vacances de février, un loto a été organisé au sein de la garderie. Tous les enfants qui le désiraient ont pu y participer. Les plus petits étaient soutenus et épaulés par des plus grands. Les enfants se sont pris au jeu, et n'espéraient qu'une seule chose... GAGNER !! d'autant que de nombreux lots (jeux, livres, cartes ...) étaient offerts. Les enfants ont été ravis de ce moment passé à jouer ensemble et sont tous repartis avec le sourire, puisque même les perdants ne repartaient pas les mains vides.

Un animateur sportif à Landiras

Depuis la rentrée scolaire, Rodolphe Servant, animateur sportif de la communauté de communes, vient un jour par semaine au sein de l'école afin d'apporter son savoir-faire et son expérience en matière sportive.

Cet animateur travaille avec les classes de CE2/CM1 et CM2 à raison de 1 h 30 par classe. Cette année il fait travailler les enfants sur l'athlétisme, la danse et les jeux de PTK.

Il travaille avec un demi-groupe pendant que l'autre demi-groupe travaille avec le professeur et inversement.

Il est à noter que pendant ces heures de sport, les élèves restent cependant sous la responsabilité des professeurs. À chaque fin d'année scolaire, les professeurs se réunissent pour un conseil de cycle afin de mettre au point un projet pédagogique pour l'année qui suit. Ce projet est ensuite soumis à Rodolphe Servant qui le finalise avec les professeurs.

Bravo aux enfants de l'école

Depuis le début de l'année scolaire, tous les élèves, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, s'entraînent sans relâche toutes les semaines à chanter.

Valérie Godart, intervenante en musique à l'initiative de l'APE, a réussi à nous émerveiller par son spectacle donné à la salle des fêtes le 9 mars dernier.

Tous les élèves présents s'appliquaient à suivre le rythme de l'accordéon pour le

plus grand bonheur des parents et des grands-parents, très fiers de leurs enfants. Les professeurs de chaque classe étaient présents pour soutenir leurs élèves. Un grand merci à eux pour l'organisation de cet instant émouvant.

Faire chanter 180 enfants relève de l'exploit ! Et là chapeau bas M^{me} Godart.

Encore bravo et merci aux enfants, joli spectacle !

Ça swingue à Landiras

Juste avant les vacances de février, nos enfants ont fait le show devant les copains.

Les classes du CE2 jusqu'au CM2 se sont produites sur scène pour présenter des danses sur des rythmes endiablés.

En effet, Rodolphe Servant, animateur sportif de l'école, termine juste son cycle de danse et décide de présenter le travail des enfants à toutes les classes (de la

maternelle au CM2).

Un vrai régal ! Les enfants ont adoré et les professeurs également.

Cette après-midi récréative a permis aux enfants d'être un peu en vacances avant l'heure.

Bravo à Rodolphe Servant pour son travail et surtout un grand bravo aux enfants... c'est toujours un bonheur de les voir se produire sur scène.

Alice et Peter Pan contre Carabosse par les CP de Landiras

Juste avant les vacances de Noël, les classes élémentaires sont parties au cinéma voir le film « Kerity, la maison des contes ».

En rentrant de vacances, les CP se sont mis à l'ouvrage. Lorsque Martine Goncalvez, leur maîtresse, propose de participer au concours de rédaction d'un conte organisé par les éditions Flammarion, tous les enfants sont très enthousiastes.

Alors, ils se sont mis au travail, ils n'avaient qu'un mois pour rendre leur œuvre. Donc avec acharnement, tous les mardis du mois de janvier, ils ont imaginé un conte avec l'aide de maîtresse, Véronique et Denise. Ils ont créé ensemble

la trame de l'histoire et se sont divisés en 11 groupes de 2 ou 3 enfants pour produire 11 paragraphes à ce conte. Pour ne pas oublier ces instants magiques, ils ont tous illustré leur livre de conte et chacun peut le garder avec lui, le relire et rêver.

Ce conte est visible sur le site de la commune de Landiras.

À ce jour, nous n'avons pas encore les résultats du concours mais nous leur souhaitons Bonne chance, tellement ils y ont mis du cœur. Gageons qu'« Alice et Peter Pan contre Carabosse » restera leur conte préféré.



Jardins de Tomates

2010 : Année Internationale de la biodiversité



Dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité, l'association Jardins de Tomates a obtenu le label du Ministère de l'écologie et du développement durable pour ses expositions qui auront lieu à Pujols-sur-Ciron le 1^{er} août et à Langon dans le cadre de la Fête du Vin et du Fromage les 3, 4 et 5 septembre 2010.

L'association vous accueillera les 1^{er} et 2 mai prochains rue Ferdinand Anglade pour de nouvelles journées « portes ouvertes » ; les plants de tomates seront disponibles pour les adhérents.

Renseignements sur le site de l'association :
www.jardinsdetomates.fr ou au 05 56 62 03 57

Diane 21 vous invite à la découverte des zones humides

Les zones humides sont des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, et comprennent également les étendues d'eau marine dont la profondeur, à marée basse, n'excède pas 6 m.

Ces lieux de vie, interface complexe entre l'eau, l'air et le sol, sont essentiels pour la biodiversité. En France, elles couvrent 3 % du territoire et hébergent un tiers des espèces végétales remarquables, la moitié des espèces d'oiseaux ainsi que de très nombreux poissons et amphibiens.

Ce sont des lieux de migration, de reproduction et d'hivernage. Les zones humides participent à la régulation des cours d'eaux ainsi qu'à l'alimentation des nappes souterraines et superficielles. Agissant comme de véritables stations d'épuration, elles participent à la préservation de la qualité de l'eau. Zones de loisirs, de découverte, de chasse et de pêche, elles présentent des qualités paysagères et touristiques remarquables.

Malheureusement, ces milieux naturels, parmi les plus riches au monde, sont menacés.

En 30 ans, 50 % des zones humides ont disparu, victimes de l'urbanisation, du drainage, de l'assèchement. Le passage d'un élevage extensif à une agriculture intensive (cultures céréalières) a aussi contribué à leur disparition. Les engrais, les phosphates (contenus dans les lessi-

ves notamment), les rejets industriels sont également des sources de leur eutrophisation, c'est-à-dire la détérioration de l'écosystème aquatique, pouvant aboutir à son extinction complète.

Le monde de la chasse participe activement et efficacement à la conservation et à la restauration de ces sites. La Fédération nationale des Chasseurs, par le biais de la Fondation pour la Protection de l'Habitat français de la Faune sauvage a acquis, en France, 6 000 ha qu'elle gère, entretient et restaure uniquement avec les cotisations des chasseurs. En Gironde, cet effort s'est porté sur 700 ha. Des subventions sont également octroyées aux sociétés de chasse locales pour la sauvegarde de certains sites. L'enveloppe financière globale se chiffre à 1 million d'euros. Cette gestion s'appuie sur de nombreux partenaires : agriculteurs, éleveurs, associations environnementales.

L'action individuelle du chasseur est aussi très forte ; en Gironde plus de 2 000 tonnes (installations cynégétiques) sont recensées, représentant une superficie d'environ 7 000 ha. Il est à noter que sur certains territoires le chasseur est le der-



nier usager présent (Marais de Cubzac les Ponts par exemple).

L'association Diane 21 souhaite faire découvrir ces sites magnifiques et mieux faire connaître ces actions de chasseurs, actions qui s'inscrivent totalement dans le cadre du développement durable. Dès le printemps, des excursions seront programmées dans le Blayais avec visite d'une tonne.

2010 est l'année de la biodiversité ; Diane 21 a demandé la labellisation de ce programme par le Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable.

Pour plus de renseignements contacter
 Vincent Graule au 05 56 62 47 65
 ou consulter le site www.diane21.fr



Connaissez-vous les Love Gospel Singers ?

Ce groupe basé sur Bordeaux est formé de 22 choristes et de 4 musiciens venant de métropole, des Antilles et de Guyane ou encore de Tahiti.

Cette formation n'hésite pas à investir de son temps et de son talent pour promouvoir un style musical qui s'est développé aux États-Unis en même temps que le Blues, prenant la suite des Negro spirituals dans le chant religieux chrétien.

**Les Amis de l'église les reçoivent dans l'église de Landiras
 le samedi 8 mai à 20 h 30.**

Hestajada de la Lana Petita

Hestajada de la Lana Petita est une manifestation culturelle qui se déroulera le 12 juin 2010 à Landiras. La première édition avait eu lieu l'an dernier, réunissant plusieurs centaines de personnes, notamment lors du concert du soir.

Comme l'an dernier la journée est ponctuée de plusieurs temps forts : en fin de matinée avec des concerts, un après-midi culturel autour d'animations pilotées par des associations basées en Gironde qui vous feront découvrir ou redécouvrir la culture locale, la langue occitane et les produits du terroir. Et en soirée un grand concert avec *Lous Caps Negues*, groupe de folk gascon occitan qui chante le rugby, le bœuf, la palombe, la fête et nos racines...

Cette journée culturelle et festive propose une initiation à la langue occitane dont une animation destinée plus particulièrement aux enfants afin de les sensibiliser, de façon ludique, au patrimoine culturel et linguistique de notre région.

Ce festival a aussi pour ambition de rassembler toutes les générations. Cette année nous proposons de vous faire découvrir le travail accompli par les enfants et leurs enseignants autour de la culture et la langue de notre terroir.

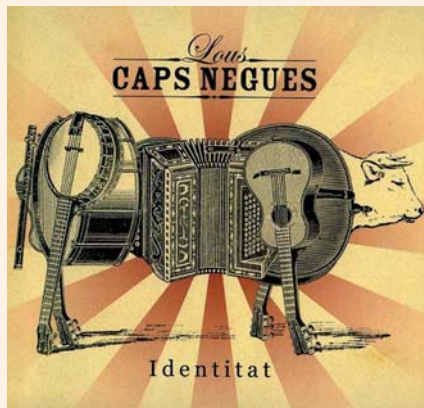
Pour sa deuxième édition, nous espérons que le succès sera, comme l'an dernier, au



rendez-vous grâce à votre présence et à votre mobilisation. Notre souhait est de pérenniser ce temps fort de la vie culturelle dans la commune et d'arriver – peut-être l'an prochain – à en faire un festival reconnu pouvant entrer dans les scènes d'été en Gironde.

Votre soutien est important.

Pour tout renseignement :
05 56 62 48 38



PROGRAMME

► À partir de 11 h

- Chants par les enfants de l'école de Guillos
- Concert à l'Église avec le groupe *Gric de Prat* et apéritif sur la place de l'Église

► À partir de 14 h

- Association *Coum Quaouque Cop* (Comme quelques fois) : exposition, animation et découverte des petits métiers d'antan, jeux concours, crêpes au feu de bois
- Jeux traditionnels en bois : jeux de billes et palets, jeux d'adresse, jeux de stratégie
- Balades à poneys pour les enfants dans les rues de Landiras
- Les fifres qui animent l'après-midi
- Atelier d'échasses : initiation et démonstration
- Fondeur et démonstration sur l'airial

► À 19 h Tirage de la grande tombola

► À 21 h Concert du groupe *Lous Caps Negues*

- Après le concert animation par la Banda *Los Gaujos* et soupe à l'oignon.

Divers stands : vente d'objets, drapeaux occitans et livres en occitan, cartes postales anciennes, vannerie et initiation à la vannerie, gravure sur verre...
Dégustation d'huîtres et vin blanc, crêpes, miel et produits dérivés.
Animation des rues de Landiras et du centre par la banda *Los Gaujos*.

Buffet Gascon animé par la banda *Los Gaujos* : 15 €.

Fraternelle de Landiras

Quelques informations sur l'école de foot

L'association compte près de 200 licenciés dont la moitié sont des jeunes âgés de 6 à 18 ans.

Tout ce beau monde est encadré par des éducateurs diplômés et d'autres en cours de formation.

Deux équipes, les U18 et les U15, jouent à 11 ; les U13 évoluent à 9 ; en U11, 3 équipes à 7 ont été engagés. Alors que chez les plus jeunes – U9, U8 et U7 –, ce sont 4 ou 5 équipes à 5 qui sont rassemblées en plateaux.

Cette école de football fonctionne avec Illats en utilisant les deux stades.

Des jeunes des communes voisines y sont également inscrits, Guillos, Budos, Pujols-sur-Ciron ou Saint-Michel-de-Rieuffret,

et hors canton Bommès, Léogeats, Sauternes et Balizac.

Le fonctionnement est géré par les deux clubs d'Illats et de Landiras. Il faut plus de 10 000 € pour en assurer la bonne marche.

Que toute la bonne volonté soit remerciée, des éducateurs aux dirigeants sans oublier les parents et grands-parents.



Culture en petite Lande

Bal gascon
le dimanche 9 mai
à partir de 14 h
à la salle des fêtes

Organisé par l'association *Culture en petite Lande*. Entre chaque danse vous pourrez déguster pâtisserie, thé, café... et participer à la tombola. De nombreux lots sont à gagner au grutage, mais aussi au tirage qui aura lieu le 12 juin lors de la 2^e édition du festival occitan (voir article *Hestajada de la Lana petita* ci-dessus).

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le calendrier municipal sur le numéro de téléphone du cabinet infirmier Lafont/Masson/Soulet. Merci de lire 05 56 62 29 23. Permanence des soins tous les mardis au cabinet : 11 rue René Redon de 7 h à 10 h.

ERRATUM

Le numéro de téléphone de l'association Culture en petite Lande paru sur le calendrier 2009 est erroné. Il faut lire 05 56 62 48 38 et non (48 28).

Journée Nature

Le samedi 24 avril, la Société de chasse et quelques amoureux de la nature organisent une journée de nettoyage sur la commune de Landiras. Le rendez-vous est fixé à 8 h au stade. Cette action se fait en collaboration avec la mairie et avec la COVED, qui apporte sur les lieux deux containers.

On déplore, chaque année, la présence de plusieurs mètres cube de déchets en tout genre, éparpillés dans la nature et cette journée de la nature permet de les collecter.

Toutes les personnes qui voudront s'associer aux volontaires sont bien entendu les bienvenues (prévoir des gants). Une fois l'effort accompli, quelques grillages et le pot de l'amitié reconforteront les participants vers midi au stade.

Ce ramassage citoyen avait l'an dernier réuni une cinquantaine de personnes.



Concours des maisons fleuries

En 2009, le concours des maisons fleuries a permis à 22 participants de voir récompenser leurs efforts mais aussi leurs compétences qui ont favorisé l'embellissement de la commune.

La commission chargée du fleurissement communal reconduit le concours dans sa 2^e édition, en apportant de petites modifications au règlement.

La notation s'établira dorénavant à partir de deux visites (au lieu d'une seule l'an dernier) effectuées par le jury : mi-mai et début septembre.

Les catégories retenues cette année sont au nombre de 5 (au lieu de 3 l'an dernier) : maison et jardin visible de la rue, balcon et terrasse, fenêtres et pas-de-porte, murailles et murettes, parc ouvert (visible en promenade).

Quant aux critères d'évaluation, ils tiennent toujours compte du choix des végétaux et des fleurs, de l'entretien, de l'esthétisme et de l'harmonie, mais aussi de la mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine.

L'inscription au concours est possible dès maintenant et jusqu'au 30 avril.

Le règlement du concours est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site de la commune.

BULLETIN D'INSCRIPTION au concours des maisons fleuries 2010

(à remplir et à retourner en mairie)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

..... Tél. :

Catégorie d'inscription :

Maison avec jardin visible de la rue Balcon ou terrasse Fenêtres ou pas de porte

Murailles et murettes Parc ouvert

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57
- Communauté de Commune : 05 56 62 43 12
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 73
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des Repas : 05 56 62 43 12
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28
Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web
www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h 00 - 12 h
(fermée le samedi matin en juillet et août)

Numéro à appeler en cas d'urgence
(hors ouverture de la mairie)
06 78 01 41 93

Prochain bulletin municipal à paraître mi-juillet 2010

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie-landiras@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant
Responsable de la publication : Elizabeth Vignati
Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Laurent André, Line Baraduc, Alain Giroire, Vincent Graule, Valérie Meneret, Jean-Marc Pelletant, Béatrice Pouey-Pin, Valérie Reynaud, Bruno Trénit, Elizabeth Vignati.

Conception Visiblement - 06 87 58 75 06
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 900 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.